

ORGANISATION DU CYCLE DES ÉTUDES DOCTORALES (CED)

Directeur du Collège doctoral
Pr Dr Camille RIQUIER

Doyen de l'ISP-Faculté d'Éducation
Pr Dr François MOOG

Directeur du CED
Pr Dr Augustin MUTUALE

Secrétariat du CED
M^{me} Nivalath NEARITH

COORDONNÉES

Cycle des Études Doctorales
ISP-Faculté d'Éducation
3, rue de l'Abbaye
75006 Paris

33 (0)1 44 39 60 11
doctoratisp.fe@icp.fr

ICP - document non contractuel, informations données à titre indicatif, susceptibles de modifications 02/2019

Commencer un doctorat en sciences de l'éducation

La scolarité en D1



L'esprit grand ouvert sur le monde

Année 2019-2020



L'esprit grand ouvert sur le monde

Vous souhaitez commencer un doctorat en sciences de l'éducation à l'Institut Catholique de Paris et nous nous réjouissons avec vous de ce projet. La formation des docteurs est assurée par le Collège doctoral, organiquement lié à l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société », reconnue comme Équipe d'Accueil (EA 7403). La scolarité doctorale se déroule au sein du pôle « Langue, culture, histoire, éducation », en lien étroit avec l'ISP-Faculté d'Éducation.

5 thèmes de recherche possibles

Afin de permettre le meilleur accompagnement des doctorants, la Faculté définit chaque année le nombre de nouveaux étudiants qu'elle peut inscrire en D1 et les sujets possibles, en fonction de la disponibilité des professeurs habilités. En 2019, la Faculté accueillera **6 étudiants en D1**, pour des recherches sur les axes suivants :

PÉDAGOGIE ET SCIENCES COGNITIVES

Directeur de thèse : Pr Dr Britt-Mari Barth
La médiation socio-cognitive des apprentissages, etc.

CORPS, PSYCHOLOGIE ET SPIRITUALITÉ

Directeur de thèse : Dr HDR Gilles Lecocq
Care, empathie et compassion, excellence, excès et exclusion, alexithymie, résilience et serendipité, etc.

SYSTÈMES ÉDUCATIFS ET POLITIQUES ÉDUCATIVES

Directeur de thèse : Pr Dr Jean-Marie De Ketele
L'engagement professionnel des acteurs des systèmes éducatifs, la conception de l'excellence dans l'enseignement supérieur, etc.

SOCIOLOGIE DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION TECHNOLOGIQUES

Directeur de thèse : Pr Dr Laurent Tessier
Usages des technologies dans les dispositifs éducatifs : approches sociologiques et recherche orientée conception.

LA RELATION EN ÉDUCATION

Directeur de thèse : Pr Dr Augustin Mutuale
La relation éducative, enjeux interculturels en éducation, les grandes figures de l'éducation, etc.

Pour faire acte de candidature

Les étudiants souhaitant s'inscrire en D1 pour l'année 2019-2020 doivent faire acte de candidature **avant le 31 mai 2019**.

Cette candidature prend la forme d'un dossier comprenant :

- une lettre de motivation pour étudier en doctorat à l'ISP-Faculté d'éducation
- une attestation de master obtenu avec au moins une mention Bien
- un projet de recherche (5 à 10 pages) précisant :

> la thématique de recherche (sur la base des propositions de sujet indiquées supra)
> une première revue critique de littérature
> une question de recherche argumentée
> une présentation de la méthodologie qui sera mise en œuvre
> une indication du caractère inédit de la question posée par rapport aux autres recherches dans cette thématique.

Une rencontre avec les nouveaux candidats est fixée au **21 mars 2019** à l'ISP-Faculté d'Éducation. La Commission doctorale d'entrée en D1, composée du Directeur du collège doctoral, du Doyen, du Directeur du Cycle des Études Doctorales et des directeurs de thèse de l'ISP-Faculté d'Éducation statuera sur les candidatures lors d'une **session unique le mercredi 19 juin 2019***. Chaque candidat recevra une réponse motivée.

*Une session complémentaire pour le Master MEEF, parcours Cadres d'éducation de l'ISP-faculté d'Éducation statuera début septembre 2019

25 000 ouvrages

abonnements spécialisés

portail de ressources en ligne

accompagnement de la recherche

Un atout pour la recherche : le Centre Documentaire de l'ISP – faculté d'Éducation

Semaine méthodologique

- 14 au 18 oct. 2019
- Conférence de rentrée le 14 oct. 2019

Séminaire de recherche S1

« Formation professionnelle, construction des activités, construction des sujets »

Pr Jean-Marie Barbier, Pr Guy Berger et Pr Augustin Mutuale

14 heures 3,5 h par semaine

- 9 oct. ; 13 nov. ; 11 déc. ; 8 janv.

Séminaire de recherche S2

« Penser et bâtir une communauté éducative »

Pr Augustin Mutuale et Pr Martine Janner Raimondi

14 heures 3,5 h par semaine

- 5 fév. ; 11 mars ; 22 avr. ; 27 mai

Forum de recherche S1 et S2

« Chantiers de recherche en éducation et sur l'éducation »

24 heures 3 h par semaine

- dates S1 : 9 oct. ; 13 nov. ; 11 déc. ; 8 janv.
- dates S2 : 5 fév. ; 11 mars ; 22 avr. ; 27 mai

Séminaire fermé / conférences ISP-Faculté d'Éducation S1 et S2

Pr Augustin Mutuale et Dr Séverine Parayre

16 heures 2 h par semaine

- dates S1 : 9 oct. ; 13 nov. ; 11 déc. ; 8 janv.
- dates S2 : 5 fév. ; 11 mars ; 22 avr. ; 27 mai

Ateliers de méthodologie de la recherche S1 et S2

Dr Adrien Bourg, Dr Bernard Dantier, Dr Séverine Parayre, Dr Virginie Trémion, Dr Laurence Zigliara

28 heures 3,5 h par semaine

- dates S1 : 10 oct. ; 14 nov. ; 12 déc. ; 9 janv.
- dates S2 : 6 fév. ; 12 mars ; 23 avr. ; 28 mai

Programme

Méthodes de recherche documentaire, élaboration d'un cadre théorique de recherche, problématisation, méthodologie des sciences sociales, entraînement à la rédaction, etc.

Activités de recherche

Participation aux « supervisions collectives »

24 heures 3 h par semaine

- dates S1 : 10 oct. ; 14 nov. ; 12 déc. ; 9 janv.
- dates S2 : 6 fév. ; 12 mars ; 23 avr. ; 28 mai

Documentation et rédaction

(Sous la direction du Directeur de thèse) : travail de recherche au Centre Documentaire ou dans une autre bibliothèque universitaire (**S1 ET S2**), rédaction et dépôt du premier chapitre de la thèse (**S2**).

Langues

Un renforcement en langue peut être nécessaire. Une inscription dans le cadre du « pôle langues » de l'ICP pourra se faire à la demande de l'étudiant ou de la commission doctorale.

À l'issue de l'année de D1

C'est la commission doctorale qui décide de la validation de l'année de D1 lors de sa session de validation de mai. Cette décision est prise sur la base d'un dossier comprenant :

- l'assiduité aux séminaires et aux ateliers,
- une évaluation du premier chapitre de la thèse par deux évaluateurs :
 - > le directeur de thèse
 - > un expert extérieur
- une évaluation du travail de l'année par le directeur de thèse.